
Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Document de travail

04-10-2011

1

- 1** Maitriser l'urbanisation de la commune
- 2** Améliorer les déplacements
- 3** Améliorer le stationnement
- 4** Recréer des lieux de vie et développer des espaces verts de proximité
- 5** Préserver et valoriser la biodiversité en prenant en compte les enjeux du changement climatique
- 6** Valoriser l'image de la ville
- 7** Développer l'activité économique
- 8** Adapter l'offre d'équipements à la croissance démographique
- 9** Poursuivre le renouvellement de la ville

1 Maitriser l'urbanisation de la commune

et mieux intégrer les nouvelles opérations dans leur contexte

Répondre aux objectifs de constructions fixés par le Plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI)

La construction en Ile-de-France est une nécessité pour répondre à la crise actuelle du logement. Le SDRIF fixe ainsi des objectifs de 60 000 logements construits par an.

Dans ce cadre, le Plan Local de l'Habitat de l'Agglomération Seine-Essonne décline les objectifs du SDRIF à son échelle et impose la construction de 500 logements par an entre 2008 et 2013, dont 120 logements sociaux sur l'ensemble de la période.

La ville de Corbeil-Essonnes, qui a déjà largement participé à la construction au sein de l'agglomération, s'inscrira dans les objectifs qui lui sont imposés par le PLHI. Pour y répondre, des secteurs de projets sont identifiés : le site de la Papeterie (phase 2), le quartier de la Gare et la ZAC de la Montagne des Glaises. S'engageant en faveur d'une ville plus durable, ces opérations s'inscriront dans une logique d'optimisation du foncier, avec la recherche d'une juste densité.

Maitriser la densification de la ville

1990-1998	→	137 logements construits par an
1999-2007	→	250 logements construits par an
2008-2010	→	415 logements construits par an

(Source : Déclarations d'Achèvement des Travaux, ville de Corbeil-Essonnes)

Au cours des dernières années, la ville de Corbeil-Essonnes a connu une période de construction soutenue, avec un rythme de logements achevés supérieur aux périodes précédentes.

Cette situation s'explique pour partie par les opérations de renouvellement urbain en cours, mais aussi plus globalement par un phénomène de densification qui s'opère sur certains quartiers de la ville.

Le quartier Kennedy a été particulièrement touché par ce phénomène de densification. Le tissu de cette entrée de ville pavillonnaire a peu à peu muté face à la pression immobilière. Aujourd'hui des immeubles R+2, R+3 côtoient les maisons individuelles.

La pression foncière sur ce quartier s'est accrue du fait d'un Plan Local d'Urbanisme jugé « trop permissif » dans un contexte immobilier tendu en Ile-de-France.

La recherche d'une constructibilité maximale par les promoteurs immobiliers, dans le respect du PLU de 2005, s'est traduit par l'implantation d'immeubles sur plusieurs rangs dans la profondeur des parcelles, la construction d'immeubles « en peigne ». Ces collectifs, peu intégrés dans leur environnement, ont entraîné une dégradation du cadre de vie des habitants du boulevard : vis-à-vis agressif, ajout de nouveaux flux automobile, durcissement de l'image de l'entrée de ville,...

Aujourd'hui, des premiers signes de pression immobilière se font sentir sur d'autres secteurs de la ville, comme dans le quartier Robinson.

Face à cette situation, la protection des secteurs pavillonnaires est devenue une ambition forte de la Municipalité, qui doit permettre de conserver un tissu diversifié, un cadre de vie de qualité et une réelle mixité urbaine.

Il s'agira de conforter la vocation pavillonnaire de certains quartiers comme Le Clos Lecomte, Robinson, Pressoir Prompt, Bas Coudray, Bas Vignons, allées Aristide-Briand.

Dans le quartier Kennedy, il s'agira de freiner la mutation vers le collectif et d'organiser des transitions plus harmonieuses entre les différentes typologies de bâti.

Sans remettre en question la nécessité de densifier la ville, la Municipalité souhaite optimiser l'occupation des tissus anciens et des quartiers collectifs et réduire la pression foncière sur les tissus pavillonnaires.

3

Limiter l'étalement urbain

La ville de Corbeil-Essonnes souhaite protéger les espaces naturels existants sur son territoire de toute nouvelle urbanisation. Le Cirque de l'Essonne, les espaces boisés des coteaux de Seine et les berges de la Seine, qui constituent l'armature paysagère principale de la ville, seront confortés dans leur vocation naturelle (zone N, EBC...) pour préserver des espaces de respiration au sein du tissu urbain et offrir aux habitants des lieux de loisirs et de promenade.

Prendre en compte l'environnement naturel et bâti pour une intégration harmonieuse des constructions

Une meilleure insertion des projets, dans leur contexte tant urbain que naturel, doit être recherchée.

L'urbanisation des nouveaux quartiers devra tenir compte de la topographie très marquée de la ville, à la fois pour permettre une intégration harmonieuse des bâtiments mais aussi pour rechercher des vues sur le paysage et donner ainsi plus d'ouverture au tissu urbain. Cette thématique sera particulièrement sensible pour le renouvellement du quartier Montconseil et la reconversion du site de l'hôpital, situés sur les hauteurs des coteaux de Seine.

Les projets urbains situés en entrées de ville devront tenir compte du caractère particulier de ces secteurs. Un soin architectural devra être porté aux constructions nouvelles. Il sera accompagné d'un traitement paysager qualitatif afin de valoriser cet espace porteur de l'image de la ville. L'évolution future du quartier Kennedy devra notamment s'inscrire dans cet engagement de qualités architecturale et paysagère.

Enfin, l'intégration des constructions les unes par rapport aux autres devra être mieux encadrée. Les prospects minimum entre les bâtiments répondront à la volonté d'une densification maîtrisée tout en garantissant une qualité de vie aux habitants. Les secteurs Dunant et Kennedy, qui ont subi une urbanisation importante aux cours des dernières années, sont particulièrement concernés par cet objectif.

2 Améliorer les déplacements

en fluidifiant la circulation et en développant les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle

Faire de la ville un espace partagé entre les différents usagers

La ville de Corbeil-Essonnes subit un trafic de transit important de poids lourds et de véhicules légers, qui paralysent la circulation en heures de pointe. Plusieurs points noirs sont observés, dont les plus importants sont les centres anciens, le pont Patton, la Francilienne, le quartier de la gare, le boulevard Henri-Dunant, la rue de la Papeterie et la rue de Paris.

Le maillage doux existant sur le territoire communal ne constitue pas encore une alternative efficace à la voiture, mais des aménagements sont en cours pour faciliter les déplacements des différents usagers dans la ville, comme en témoigne la requalification de la RN7

En termes de déplacements l'objectif est donc double : améliorer les conditions de circulation automobile et développer un réseau de circulations douces accessible à tous. Il s'agit de faire de la ville un espace partagé entre les différents usagers en donnant à chacun une place dans l'espace public.

Afin de faciliter les déplacements automobiles, la ville de Corbeil-Essonnes s'engage dans une réflexion globale sur la circulation et le stationnement à l'échelle de son territoire. Il en résultera des actions ciblées sur certains secteurs, qui devraient favoriser une meilleure fluidité automobile sur la ville.

En matière de circulations douces, il s'agit de créer des espaces de confort, afin d'inciter à plus de déplacements piétons et cycles et de faciliter le déplacement des Personnes à Mobilité Réduite (personnes en situation de handicap, mamans avec poussettes...). La municipalité souhaite donc s'engager dans le développement d'un réseau de circulations douces, en lien avec les actions menées par la Communauté d'Agglomération Seine Essonne.

Ce réseau se développera tant dans une logique fonctionnelle que dans un esprit de promenade.

Le maillage doux se structurera ainsi autour des grands axes de circulation (RN7, boulevard Henri Dunant...) et des pôles d'échanges multimodaux pour répondre aux besoins de déplacements des habitants. Il devra constituer une véritable alternative à la voiture, permettant ainsi de réduire les problèmes d'engorgement automobile et d'œuvrer pour un développement plus durable du territoire en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le maillage doux à vocation de promenade se développera autour des principaux sites de loisirs et secteurs de chalandises de la ville : les berges de la Seine et de l'Essonne, le Cirque de l'Essonne, les centres anciens...

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, tous les aménagements de voiries et d'espaces publics seront réalisés de manière à permettre l'accessibilité personnes à mobilité réduite avec la plus grande autonomie possible.

Favoriser l'accessibilité de certains secteurs de projets urbains (Tarterêts, Papeterie, Montconseil)

La question de la circulation se pose notamment dans le cadre des projets urbains en cours. La densification opérée ou programmée générant de nouveaux flux, il est nécessaire d'assurer une bonne accessibilité des sites en projets. Or aujourd'hui, cette accessibilité apparaît contrariée sur trois grands secteurs de construction : les Tarterêts, le site de la Papeterie et Montconseil.

La réflexion globale menée sur la circulation s'intéressera particulièrement à ces projets. Il s'agira de proposer des solutions afin d'assurer les conditions d'une bonne accessibilité de ces quartiers.

Les propositions pourront concernées aussi bien l'amélioration des conditions d'accès automobile que le développement de mode de transports alternatifs efficaces.

Favoriser la mobilité par le développement de différents modes de déplacements connectés entre eux (inter-modalité), notamment autour du pôle Gare

Le développement des Transports en Commun sur le territoire communal est en cours. Des projets ambitieux voient le jour, comme la mise en service du T Zen 1 en juillet 2011, le Plan RER D+ engagé depuis 2008, l'évolution prévue de la ligne 402 en Bus à Haut Niveau de Service en site propre, dit T Zen 4, à l'horizon 2012-2013.

Parallèlement, l'aménagement de la gare de Corbeil-Essonnes en pôle multimodal s'est engagé, afin de structurer les différents modes de déplacements autour d'un espace central.

L'objectif est de s'inscrire dans la continuité des différentes actions d'amélioration de la desserte en Transport en Commun et de favoriser l'inter-modalité en lien avec le développement d'un réseau de circulations douces maillé à l'échelle de la ville.

L'inter-modalité sera notamment mise en œuvre autour du nouveau pôle gare de Corbeil-Essonnes. La restructuration du quartier de la gare permettra de repenser les accès à la gare pour chaque type d'usagers. L'inter-modalité devra aussi être développée autour des gares de Robinson et de Moulin-Galant.

Progressivement, dans le cadre des projets cités, mais aussi via la restructuration des transports collectifs existants, le réseau évoluera pour assurer l'accessibilité de tous et notamment des Personnes à Mobilité Réduite : matériel roulant adapté, aménagement des arrêts de bus et des quais ainsi que des abords...

3 Améliorer le stationnement

pour répondre aux besoins, libérer l'espace public et redynamiser les différentes polarités urbaines

Améliorer l'offre de stationnement aux abords des différentes polarités (centres anciens, pôle Gare...)

La ville de Corbeil-Essonnes connaît un phénomène de stationnement sauvage généralisé à l'échelle de son territoire. Les trottoirs de la ville, que ce soit sur les grands axes, dans les centres anciens, ou dans les rues pavillonnaires, sont envahis de voitures. L'absence de verbalisation a conduit à normaliser ce phénomène de stationnement sauvage.

Cette situation traduit un déficit de places de parking. Peu de parcs de stationnement sont proposés à proximité des différentes polarités de la ville (centres anciens, pôle gare).

De même que pour les problèmes de circulation, les problèmes de stationnement nuisent à la qualité de vie des habitants.

D'une part, les déplacements piétons, et notamment ceux des Personnes à Mobilité Réduites, sont rendus difficiles de par cette situation.

D'autre part, les difficultés de stationnement, n'incitent pas les habitants à fréquenter les différentes polarités urbaines et commerciales de la ville. Il en résulte un évitement des centres anciens qui affecte le dynamisme du commerce de proximité.

L'objectif est de proposer aux usagers des places de stationnement correspondant à leurs besoins aux abords des différentes polarités. Il s'agit de redonner envie aux Corbeil-Essonnois de se déplacer dans leur ville que ce soit en voiture ou à pied pour réinvestir les lieux de vie, et in fine impulser une redynamisation des centres.

Dans un souci de développement durable, le positionnement des parcs de stationnement devra aussi répondre à une recherche d'inter-modalité. La Municipalité projette ainsi d'implanter un parking de grande capacité à proximité de la gare dans le cadre du projet de restructuration du quartier.

6

4 Recréer des lieux de vie et développer des espaces verts de proximité

en s'appuyant sur le potentiel des centres anciens, des nouveaux quartiers et des quartiers en mutation

Faire de la ville un espace partagé, accessible, sécurisé et créateur de lien social

Face au problème de stationnement, l'espace public, et notamment les trottoirs, se trouve envahi par les voitures. Cette situation prive les piétons de l'espace public qui leur revient.

Un des objectifs du présent PLU est de pacifier l'espace public en diminuant notamment les conflits d'usagers (automobiles/piétons/cycles) et ainsi permettre l'émergence d'espaces de vie, de lieux de rencontre (placette, square, banc...), favorisant les échanges entre générations.

Un soin particulier sera porté aux traitements urbain, architectural et paysager des lieux de vie et des espaces piétons. Il s'agit de mettre en scène et d'aménager la ville pour faciliter son appropriation par les usagers.

Animer l'espace urbain

Les deux centres anciens de la ville, le Vieux Corbeil et Centre Essonnes, apparaissent aujourd'hui en perte de vitesse, du fait du départ de plusieurs fonctions administratives et activités industrielles, du déclin des commerces et de la dégradation du bâti ancien. Ce déclin se traduit par une baisse de la fréquentation des centres par la population.

Pour attirer les corbeil-essonnois à réinvestir leur ville, l'accent doit être mis sur la redynamisation de ces centres anciens, notamment d'un point de vue commercial. La ville s'est ainsi dotée d'outils en collaboration avec l'agglomération (*qui assure la compétence « développement économique » sur le territoire*) pour soutenir et valoriser le commerce de proximité. L'objectif est notamment de retrouver dans les rues commerçantes de la ville une offre de commerces diversifiée et qualitative.

Compléter le réseau d'espaces verts à l'échelle de la ville

Les quartiers résidentiels représentent une part importante de la zone urbaine de la ville. Aujourd'hui ces secteurs n'offrent que peu d'espaces verts de proximité, les principaux parcs et squares étant localisés dans les tissus urbains anciens et plus au Nord au niveau des Tarterêts.

Bien que jouissant d'un jardin, les habitants des secteurs résidentiels expriment le besoin d'espaces verts de proximité, notamment pour favoriser les rencontres de voisinage.

La ville souhaite compléter son offre en espaces verts afin de répondre à une véritable attente de ces habitants.

Il s'agira d'aménager des squares de proximité au cœur même des quartiers pavillonnaires et de s'appuyer sur les quartiers en transformation (quartier de la gare, le site de la Papeterie, le site de l'hôpital, le secteur Montconseil) pour implanter des parcs plus conséquents.

7

5 Préserver et valoriser la biodiversité en prenant en compte les enjeux du changement climatique

Préserver et renforcer les trames bleue et verte

Le Cirque de l'Essonne constitue le principal espace naturel de la ville de Corbeil-Essonnes. Il s'étend au-delà des limites communales sur Villabé et Lisses. Espace humide périurbain, cet écrin de verdure abrite une biodiversité riche. Aujourd'hui, ce site fait l'objet d'un projet de classement en Espace Naturel Sensible.

Pourtant depuis des années, ce site naturel est en friche : décharge, pollutions, terrains squattés. 95% des terrains situés sur le territoire de Corbeil-Essonnes sont propriétés de la ville. La valorisation de ce site est une priorité et nécessite de s'inscrire dans un projet intercommunal et intercommunautaire.

La Seine et l'Essonne constituent également des paysages et des milieux remarquables, qui ont fortement marqué l'histoire de la ville et qui restent très présents dans le paysage. Pourtant, aujourd'hui le lien entre la ville et ces cours d'eau semble s'affaiblir.

L'objectif est de préserver les grandes masses naturelles, qui constituent les trames bleue et verte de la ville afin de stopper l'érosion de la biodiversité des milieux naturels et d'organiser les liens entre eux.

Les trames bleues et vertes représentent un potentiel sur lequel la ville souhaite s'appuyer pour développer des activités de loisirs.

La continuité écologique du milieu aquatique (Seine et Essonne) et des berges doit être recherchée par l'aménagement d'espaces ouverts et par la végétalisation au bord de l'eau.

Le Cirque de l'Essonne devra être préservé dans son intégralité. L'objectif est d'éviter tout mitage de cet espace naturel.

Ouvrir les espaces naturels sur la ville

Le Cirque de l'Essonne, principal espace naturel de la ville, reste pourtant méconnu des habitants de Corbeil-Essonnes. Sa situation en marge de la ville en fait un espace relativement confidentiel.

L'objectif est de faciliter l'accès des habitants au Cirque de l'Essonne. Des cheminements pourront être créés afin de rendre cet espace plus perméable. Le renforcement du lien entre le Cirque de l'Essonne et le Parc de la Nacelle sera recherché. Un projet de ferme pédagogique est envisagé ainsi que des jardins familiaux ou partagés dans le cirque de l'Essonne, tout comme dans d'autres secteurs de la ville.

Les berges de la Seine, et de l'Essonne lorsque cela est possible, seront aménagées en promenade piétonne.

Réduire la consommation énergétique de la ville

La préservation des ressources énergétiques est un enjeu majeur de notre planète. Dans le cadre du présent PLU, il s'agit de retranscrire à l'échelle du territoire corbeil-essonnois cet enjeu, pour participer à l'effort global.

Outre les objectifs de réduction des déplacements automobiles (traités en Orientation n°2), il s'agit notamment de réduire la consommation énergétique des bâtiments.

Les nouvelles constructions devront viser une plus grande performance énergétique, notamment en termes d'isolation thermique, et un effort particulier sera fourni en faveur de la réhabilitation du parc ancien pour permettre la réduction de sa consommation énergétique (respect de la Règlementation Thermique 2012).

L'utilisation des énergies renouvelables sera également favorisée dans le cadre du présent PLU : énergie solaire, géothermie... Et la Municipalité s'engage à être exemplaire dans la réalisation des équipements publics (expérimentation dans le domaine des constructions passives ou à énergie positive).

Améliorer la gestion de l'eau et des déchets

L'infiltration de l'eau pluviale dans les sols permet de réduire les rejets d'eau supportés par les réseaux d'assainissement et les problèmes d'inondations par ruissellements.

Le présent PLU entend favoriser une meilleure gestion de l'eau, en imposant une gestion à la parcelle, en encourageant l'utilisation d'enrobés perméables, en définissant des surfaces minimum d'espaces verts, en autorisant les toitures-terrasses...

Les efforts en matière de tri sélectif des déchets (compétence CASE) devront être poursuivis, notamment en termes d'information des habitants.

6 Valoriser l'image de la ville

Valoriser le patrimoine architectural

Corbeil et Essonnes sont issues d'une histoire très ancienne liée à leurs situations aux portes de la Beauce, non loin de Paris, et au carrefour d'axes routiers et fluviaux majeurs. Une analyse historique détaillée a montré la présence jusqu'au début du XXème siècle de nombreuses constructions issues du passé religieux et industriel de la ville. Si une part importante de ces bâtiments historiques ont aujourd'hui disparu, Corbeil-Essonnes conserve un patrimoine architectural riche.

La valorisation du patrimoine architectural de la ville doit être une priorité pour améliorer l'image de la ville. Il s'agira de préserver le patrimoine des centres anciens en poursuivant notamment les actions de réhabilitation engagées sur le patrimoine religieux et les OPAH.

Dans les secteurs anciens, les nouvelles constructions devront s'inscrire dans le respect de l'architecture traditionnelle : typologie, hauteurs, couleurs...

Un effort particulier devra être porté à la mise en valeur du patrimoine industriel, véritable symbole de l'histoire de la ville : les Grands Moulins, les vestiges de la Papeterie, le fronton de l'imprimerie Créte...

Requalifier les entrées de ville

Les principales entrées de ville de Corbeil-Essonnes se situent au Nord et au Sud du territoire, les entrées Est et Ouest étant moins empruntées. Ces entrées de villes présentent des qualités et fonctionnalités différentes.

D'une manière générale, la ville de Corbeil-Essonnes souffre de l'image peu qualitative de ses entrées de villes.

La requalification des entrées de ville est un axe fort de l'amélioration de l'image de Corbeil-Essonnes. Aujourd'hui, ces secteurs clé de l'image de la ville, ne porte pas Corbeil-Essonnes à la hauteur de son rang.

La requalification de la RN7 est à poursuivre, et l'amélioration des entrées de ville « rive droite », « Apport Paris » et « route des Lisses » est à envisager, tant d'un point de vue qualitatif que fonctionnel.

L'entrée de ville « Apport Paris » devra être valorisée en s'appuyant sur son lien avec la Seine, pour offrir à Corbeil-Essonnes une porte d'entrée hautement paysagère.

En « Rive Droite », l'entrée de ville devra être marquée plus fortement, d'un point de vue urbain et architectural, au niveau de la place Saint-Léonard, dans la perspective du pont Patton.

L'entrée « routes des Lisses » devra être aménagée dans la continuité des aménagements doux et du traitement paysager présents sur la commune de Lisses.

Maintenir un paysage urbain riche de sa diversité

La ville de Corbeil-Essonnes propose sur son territoire des tissus très variés qui font la richesse de son paysage.

La protection des quartiers pavillonnaires permettra à la ville de conserver des secteurs très paysagers, qui participent au charme de Corbeil-Essonnes.

7 Développer l'activité économique

Redynamiser le commerce en centre ville

Depuis plusieurs années, la ville de Corbeil-Essonnes voit son commerce de centres ville décliner sans parvenir à enrayer cette dynamique.

L'offre peine à attirer les chaland : peu d'enseignes nationales, spécialisation dans la restauration rapide et les services (banques, assurances, agences immobilières).

L'absence de boucle commerciale, la circulation difficile, les problèmes de stationnement ont encouragé la fuite des consommateurs vers les nouveaux centres commerciaux périphériques.

La redynamisation du commerce de centre ville est un des objectifs majeurs du présent PLU. L'offre devra tendre vers plus de diversité, et l'implantation d'enseignes de qualité sera recherchée.

Requalifier et développer les Zones d'Activités Economiques (Apport Paris, Granges-Coquibus, SNECMA...)

La requalification de la zone d'activités de l'Apport-Paris est à envisager, afin de s'adapter aux nouveaux besoins économiques et de valoriser le foncier libre. Cette opération devra se faire en tirant partie de la position stratégique de la zone, à la fois en entrée de ville, en bords de Seine, à proximité immédiate du centre ville, et accolée à deux grandes emprises potentiellement mutables (les Grands Moulins, Hélios).

Le développement économique et commercial des Granges-Coquibus sera poursuivi. Tenant compte de l'orientation plutôt commerciale de ces secteurs, les futurs aménagements devront profiter des effets vitrines que peuvent leur offrir les grands axes à proximité. L'amélioration de l'accessibilité et de la desserte de la zone des Coquibus serait un plus pour le développement du secteur.

En outre, la ville de Corbeil-Essonnes mise sur le développement du parc d'activités de la SNECMA et du Génopôle pour redynamiser son activité économique. A cheval entre Corbeil-Essonnes et Evry, cette zone fait l'objet d'un projet de développement économique intercommunal ambitieux. La ville devra accompagner ce développement économique, en favorisant l'implantation d'activités économiques, d'enseignements et de recherches en bordure de la RN104.

Favoriser l'émergence d'un quartier mixte dans le cadre de l'aménagement du quartier de la Gare

Le projet de restructuration du quartier de la Gare sera l'occasion de développer un nouveau quartier de ville mixte. Il mêlera logements, équipements, commerces, services et activités.

Tirant partie de la proximité de la Gare, la composante économique développée dans ce quartier sera forte. Ce projet représente une opportunité pour la ville de diversifier son tissu économique en accueillant des activités plus qualifiées.

8 Adapter l'offre d'équipements à la croissance démographique

Agrandir et développer les équipements scolaires (écoles, centre de loisirs)

Avec un fort taux de natalité, et une augmentation de la population alimentée par les constructions neuves, les effectifs scolaires augmentent régulièrement depuis plusieurs années. En 2011, la saturation des écoles de la commune est observée.

Des besoins en équipements scolaires, accessibles à tous, ont été identifiés à court terme. Pour la rentrée 2011-2012, la reconstruction avec extension de deux écoles (écoles Pasteur et Jean Macé) a permis l'ouverture de nouvelles classes.

A plus long terme, les opérations projetées (Papeterie, quartier de la gare, Montconseil, ZAC de la Montagne des Glaises) apporteront de nouveaux besoins en écoles. La construction de nouvelles écoles sur les sites de projets sera nécessaire pour répondre aux besoins générés.

Développer les équipements de la petite enfance

Parallèlement au développement des équipements scolaires, des équipements de petite enfance devront être créés.

Développer les équipements sportifs et socioculturels

La ville de Corbeil-Essonnes propose une offre satisfaisante en équipements sportifs, socioculturels... Ces divers équipements, plébiscités par les habitants, affichent des taux de fréquentation importants.

A plus long terme, avec l'accroissement de la population attendu (Papeterie, Montconseil, ZAC de la Montagne des Glaises...), il conviendra de réaliser de nouveaux équipements sportifs et socioculturels, accessibles à tous, afin de maintenir la qualité de vie des habitants. Ces équipements devront être intégrés au sein des opérations neuves afin de favoriser la mixité fonctionnelle de ces nouveaux quartiers.

Renforcer l'offre de santé

La ville de Corbeil-Essonnes présente une densité en médecine générale inférieure à la moyenne régionale. Les centres municipaux de santé sont en perte de vitesse, notamment du fait des difficultés de recrutement de professionnels. Le quartier des Tarterêts présente un déficit en offre médicale très marqué.

Le renforcement de l'offre médicale doit être un objectif, à l'échelle du territoire corbeil-essonnois. Il s'agit notamment d'améliorer l'attractivité de la ville pour l'implantation de jeunes médecins. Dans le quartier des Tarterêts, une maison de santé pluridisciplinaire sera réalisée. Les besoins identifiés dans le secteur Montconseil seront pris en compte dans le cadre de la rénovation urbaine.

9 Poursuivre le renouvellement de la ville

et anticiper les futures mutations

Favoriser le bon déroulement des opérations ANRU

Les quartiers des Tarterêts, de la Nacelle et Montconseil, sont concernés par des projets de rénovation urbaine (ANRU), avancés à des stades différents.

L'avenir de la ville doit s'inscrire dans la poursuite de la rénovation urbaine engagée. Déjà les travaux en cours dessinent une nouvelle image de la ville.

Ces projets visent comme objectif de favoriser une plus grande mixité sociale sur la ville de Corbeil-Essonnes, et permettent dans le même temps de repenser toute l'organisation de ces quartiers afin de les intégrer réellement dans le fonctionnement de la ville.

Ces opérations doivent œuvrer in fine à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, tant dans leurs logements que dans leurs quartiers.

D'un point de vue durable, ces opérations devront permettre la réduction de la consommation d'énergie. Un travail sur l'isolation des constructions, qu'elles soient neuves ou réhabilitées, est notamment nécessaire.

Poursuivre les OPAH sur les quartiers anciens

La ville est engagée depuis plusieurs années dans un dispositif d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat qui permet, notamment aux propriétaires de biens dans les centres anciens, d'obtenir des aides financières pour réhabiliter leur bâti.

Après d'importants projets ex-nihilo et de rénovation urbaine, l'avenir de la ville de Corbeil-Essonnes s'inscrit grandement dans le renouvellement de son parc ancien. Il s'agira d'assurer la continuité des dispositifs OPAH. Suite au transfert de cette compétence à la communauté d'agglomération en 2012, celle-ci travaillera en étroite collaboration avec la ville pour favoriser la réhabilitation et l'entretien du bâti.

Ces opérations pourront notamment porter sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

Anticiper les mutations des secteurs économiques

Des mutations interviennent au sein des zones d'activités et notamment des sites industriels, libérant des emprises importantes. Ces zones sont situées dans des secteurs stratégiques, en entrée de ville, le long de la Seine et à proximité du Vieux Corbeil, elles représentent à ce titre des opportunités importantes de refaire la ville sur elle-même.

La ville de Corbeil-Essonnes se fixe comme objectifs d'anticiper les mutations économiques de son territoire, préférentiellement en confortant leur vocation économique. Dans certains secteurs stratégiques, à proximité du centre ville les destinations pourront être élargies.